



HAUT PATRONAGE ROYAL POUR LE SALON 2022 DE LA FENELEC.

Du 2 au 5 Novembre 2022 dans le Parc d'Exposition Mohammed VI à El Jadida

FENELEC a l'honneur d'informer de la décision de la Haute Sollicitude Royale, de placer l'édition 2022 de son salon **elec expo**, **EnER Event** & **Tronica Expo** sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu Le Glorifie.

Il va sans dire que cette confiance renouvelée, donnera une impulsion à la Fédération pour développer davantage les secteurs nationaux de l'Electricité, l'Electronique & les Energies Renouvelables.

ÉDITORIAL



— Editorial par : —
Mounir SOUIZI
Vice-président FENELEC
Président Aiem/FENELEC

Entre pandémie Covid-19, tension géopolitique, flambée spectaculaire des matières premières, crise énergétique, pénurie et rareté de plusieurs produits, augmentation des délais d'approvisionnement, pression des fournisseurs, complication de la situation financière de plusieurs clients majeurs et j'en passe, autant de défis et de crises que les entreprises des travaux n'ont jamais connus en un si court laps de temps.

Pour faire face à cette situation inédite afin de préserver nos entreprises indispensables au progrès économique de notre Pays, deux actions sont nécessaires et incontournables :

L'une incombe aux entreprises elles même qui doivent, entre autres, développer d'avantage leurs compétences en matière de gestion de crise, gestion des projets, de négociation, d'achat & logistique et maitrises des coûts. Aussi chaque entreprise devrait affiner sa politique commerciale en ciblant les marchés où elle peut proposer plus de valeur ajoutée et éviter toute « guerre de prix » très nocive pour sa viabilité.

L'autre Action incombe à l'Etat qui devrait accompagner davantage nos entreprises à surmonter cette situation critique et à préserver ainsi des milliers d'emplois en jeu. A cet égard, nous saluons la circulaire du Chef du gouvernement du 18/04/2021 qui a donné des instructions claires pour soutenir les entreprises.

Cependant, la réactivité pour la mise en application des mesures de cette circulaire n'a pas été au même RDV chez tous les donneurs d'ordres et plusieurs entreprises sont menacées de cesser leurs activités.

De cette tribune, nous tenons à saluer, spécialement l'écoute, l'engagement et les efforts déployés par l'ONEE-BE pour accompagner les entreprises de notre secteur, et ce malgré l'impact négatif de la crise sur l'Office lui-même.

Plusieurs chantiers structurants sont ouverts avec ce partenaire stratégique, notamment la préférence nationale, la promotion du Made in Morocco, l'amélioration de la relation contractuelle avec les entreprises à travers la révision des cahiers de charge et la simplification de plusieurs procédures telles que la libération des cautions, les agréments et l'évaluation des fournisseurs.

FENELEC – ONEE Branche Electricité, un modèle de partenariat que nous aimerions bien voir dupliquer avec d'autres donneurs d'ordres pour l'intérêt général de notre Pays.

FENELEC – ONEE Branche Electricité, un partenariat soutenu

Des liens historiques existent entre l'ONEE et la FENELEC. Ensemble, ils ont surmonté plusieurs obstacles et périodes difficiles. La concertation entre eux est continue et c'est ainsi qu'ils ont eu au cours des deux derniers mois une intense activité autour des dossiers urgents et stratégiques :

Flambée des prix des Matières première, un dossier d'une extrême urgence :

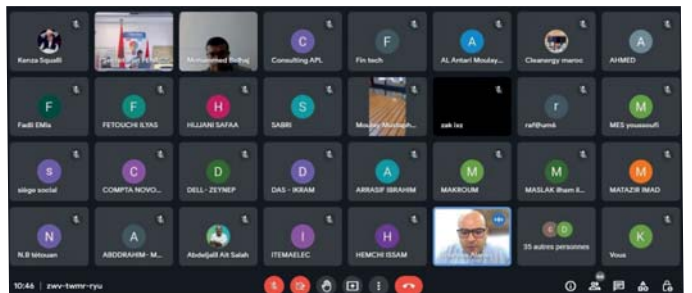
Réunion FENELEC / ONEE-Branche Electricité le jeudi 04/08/2022 pour débattre de la mise en œuvre des directives de la circulaire du Chef du Gouvernement du 18/04/2022 visant l'atténuation de l'impact de la Flambée des prix des matières premières sur les entreprises. L'ONEE-BE a présenté l'ensemble des procédures et des Commissions mises en place pour le déploiement de ces mesures.



Suite à cette rencontre, la FENELEC a adressé une lettre circulaire à ses membres pour les inciter à se rapprocher des Directions Régionales ONEE-BE concernées afin de bénéficier des mesures mises en place mais après avoir exploré toutes les possibilités qu'offre cette circulaire avant de recourir à la résiliation des marchés concernés par la flambée des prix.

Webinaire Programmes et Procédures Maroc PME

L'amélioration de la compétitivité et le développement de nouvelles activités à forte valeur ajoutée sont des leviers garantissant la pérennité et la croissance de l'entreprise, notamment dans le contexte actuel qui connaît un chamboulement dans la chaîne économique mondiale.



Dans notre pays, les entreprises ont l'opportunité de pouvoir bénéficier d'une batterie non négligeable de mécanismes de soutiens Financier et Technique nécessaires pour actionner ses leviers. La gestion d'une grande partie de ces mécanismes échoit à l'Agence Maroc PME.

La FENELEC et Maroc PME ont organisé le lundi 26 septembre 2022, un Webinaire portant sur les programmes et les procédures de l'Agence, .

FENELEC – ONEE Branche Electricité, un partenariat soutenu

Le Made in Morocco, un dossier Stratégique à porter par les deux partenaires

- La FENELEC et l'ONEE partageant l'ambition et la volonté de développer d'avantage l'industrie électrique nationale, s'accordent sur la promotion du Made in Morocco et adhèrent parfaitement à la politique nationale d'industrialisation notamment à travers la substitution locale d'un nombre de produits importés.

Ainsi les dirigeants des deux institutions se sont réunis en date du Mardi 17/08/2022 au siège de l'ONEE-BE à Casablanca, afin d'échanger sur ce dossier stratégique auquel le Directeur Général de l'ONEE-BE accorde une très grande importance, et qui se manifeste par la désignation d'un « Responsable de l'Industrialisation » au sein de l'Office.

Cette rencontre a été l'occasion d'apprécier les mécanismes mis en place par l'ONEE pour la promotion des produits Made in Morocco et pour débattre d'une feuille de route à même de renforcer leur coopération sur ce dossier et contribuer à l'effort d'industrialisation du Pays. La FENELEC mettra en place un Comité pour le suivi de ce dossier important.

La Fluidification des relations entre l'Office et les entreprises du Secteur est l'un des axes de coopération des parties.

- Dans le cadre du travail structurant mené par les deux parties au sein de la Task-Force FENELEC-ONEE, plusieurs points d'amélioration de la relation contractuelle entre l'Office et les Entreprises ont été détectés, notamment les cautions, l'agrément et l'évaluation des fournisseurs.

A partir de cela, un travail de longue haleine a été mené en interne à l'ONEE-BE et/ou en concertation avec la FENELEC pour simplifier et fluidifier le traitement de ses dossiers.



C'est dans ce sens que l'ONEE-BE a organisé, le Mercredi 07/09/2022 au CSTE/ONEE-BE à Ain Sbaa Casablanca en partenariat avec la FENELEC, un séminaire pour informer les entreprises du secteur sur les actions mises en place dans ce sens.

Libération des cautions

- Le blocage des cautions est le plus souvent dû au retard des réceptions définitives, et dans certains cas, au retard des réceptions provisoires, alors même que les ouvrages sont mis en exploitation, maintenus ou font l'objet de développement. Cette situation est due à la non-levée des réserves, qui ne bloquent pas l'exploitation de l'ouvrage. La levée des réserves est bloquée pour diverses raisons, expliquent les responsables de l'ONEE, dont la difficulté d'obtention des indisponibilités pour réaliser les travaux une fois l'ouvrage mis en exploitation.

Le blocage de ces cautions est dû à plusieurs facteurs dont la responsabilité parfois n'incombe pas à l'Entreprise. Aussi, et en analysant le retour d'expériences, l'ONEE-BE a mis en place une démarche pour assainir, formaliser et fluidifier la libération de ces cautions selon les différents cas (cinq cas de figure ont été identifiés).

Les deux parties ont convenu de former un groupe de travail mixte pour affiner cette démarche et mettre en place un plan d'action pour son application.

L'agrément travaux électriques

- La présentation a révélé de notables améliorations dans cette procédure d'agrément qui a été publiée le 13/09/2022 et qui entrera en vigueur le 13/10/2022.

L'avancée enregistrée est l'augmentation de la durée d'agrément. Ainsi un nouvel agrément sera octroyé pour une durée de 3 ans et son renouvellement donnera lieu à une validité encore plus importante, 5 ans. Ceci dit, l'ONEE-BE renforcera le contrôle post-agrément sur une base d'échantillonnage pour vérifier le maintien des critères d'éligibilité des agréments octroyés.

Aussi, et dans le but d'harmonisation, le dossier de demande d'agrément avec le processus d'achat et l'accélération du processus de soumission aux appels d'offres pour les entreprises agréées, et pour se conformer à l'esprit de loi 55-19 relative à la simplification des procédures et des formalités administratives, plusieurs documents redondants et plusieurs exigences ont été supprimés tels que le certificat de capacité financière et du bilan des trois derniers exercices, la liste des travaux ou prestations réalisés dans le domaine, la liste des pièces exigées pour la constitution du dossier, l'exigence des copies certifiées conformes,...etc.

L'ONEE-BE est disposé à étudier certaines remarques pertinentes des membres de la FENELEC, notamment celle relative au cumul de fonctions dans plusieurs domaines d'agrément.

Par la même occasion, la FENELEC a appris que l'ONEE-BE a lancé une mise à niveau de la démarche d'octroi des agréments Matériel Electrique.

Manuel des procédures de gestion des fournisseurs

- La dernière étape dans ce séminaire était consacrée à la présentation du Manuel des procédures de gestion des fournisseurs. Un nouveau document adopté par l'ONEE-BE ayant pour but d'uniformiser et formaliser toutes les règles de gestion régissant les processus liés à la gestion des fournisseurs.

Ce Manuel servira à mettre en place une classification des fournisseurs sur la base de leurs performances qui sera régulièrement évaluée au regard de la réalisation des marchés et des bons de commandes qui lui sont confiés.

Cette évaluation sera faite selon quatre critères : la performance technique (qualité), la gestion des délais (livraison), la maîtrise des coûts (prix) et la relation commerciale (service).

In fine, les fournisseurs auront un scoring et seront classés en trois Catégories : A, B et C.

Commission d'Agrément Entreprises de l'ONEE

- La Commission d'Agrément Entreprises de l'ONEE-Branche électricité s'est réunie à deux reprises en septembre 2022, par visioconférence le 14/09/2022 et en présentiel au siège de l'ONEE-BE le 28/09/2022, en présence du représentant de la FENELEC.

La Commission a traité plusieurs dossiers répartis entre nouvelles demandes, renouvellements et extensions d'agrément.

Pour rappel, une nouvelle procédure d'octroi des Agréments Entreprises a été publiée le 13/09/2022 sur le site web de l'ONEE-BE (www.one.ma) et entrera en vigueur le 13/10/2022.

Nous nous ne cesserons jamais d'appeler nos membres prétendant à ces agréments, à confier la constitution de leurs dossiers à un personnel qualifié maîtrisant à la fois l'aspect administratif et l'aspect technique.

Suite de la Page 1

Webinaire Programmes et Procédures Maroc PME

Devant 70 entrepreneurs environ le coup d'envoi a été donné par M. ALAMI MARROUNI, Vice-président Général de la FENELEC. Du côté de Maroc PME, c'est M. BELHAJ, Chef du Service promotion des Appuis et M. BOUBKRAOUI, Chef de Division MOWAKABA qui ont présenté en détail des Programmes tels que ISTITMAR, TATWIR, MOWACABA.

La dernière partie du webinaire a été consacrée aux échanges très riches et qui ont permis à nos membres d'élucider plusieurs zones d'ombre, notamment en matière d'éligibilité, de plafonnement, de cumules des appuis,...etc.

Au terme de ce webinaire, M. ALAMI a remercié l'Agence et son Directeur Général pour l'accompagnement de la FENELEC et a informé les Entreprises présentes et qui seraient intéressées par ces programmes que les Conseillers de l'Agence sont à leur disposition pour fixer des rendez-vous individuels (One to One) afin de traiter dans l'intimité leurs projets d'amélioration et de développement.

Rentrée de la formation professionnelle 2022-2023

Le mercredi 7 septembre 2022, le Ministre de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences et la Directrice Générale de l'OFPPT ont procédé au lancement officiel de l'année de la formation professionnelle 2022-2023.

M. ABID Abdelmajid éminent membre de la Commission Formation de la FENELEC a représenté la Fédération à cet événement qui s'est déroulé dans l'enceinte du nouveau centre Ofppt à Rabat, dédié à la formation dans les métiers de la maintenance et des énergies renouvelables (CFMMER).



Au cours de l'entretien qu'il a eu avec M. le Ministre et Mme la Directrice Générale de l'OFPT, M. ABID les a félicités pour le travail structurant qu'ils mènent à la tête des Institutions qu'ils pilotent et leur a exprimé la disposition de la FENELEC à coopérer, comme à l'accoutumée, avec leurs équipes pour l'amélioration continue de la formation professionnelle, pour qu'elle réponde aux besoins réels du marché de l'emploi et des nouveaux défis technologiques.

La nouvelle Commission Développement à l'international & Logistique inaugure son travail

La Commission de FENELEC dédiée à ce volet a tenu sa réunion le vendredi 30 septembre 2022 au siège Fédéral, sous la présidence de son nouveau Président M. ZEGZOUTI Mohamed.

Plusieurs sujets sont au menu, allant des actions réalisées par la FENELEC, des attentes des professionnels, des rendus de quelques réunions externes avec les partenaires institutionnels concernant le développement de l'entreprise à l'international au Salon elec expo 2022 à El Jadida, le programme primo exportateurs, Salon elec expo Afrique en juillet 2023 au Cameroun.

Aussi la Commission a-t-elle été débattu des actions prioritaires durant le dernier trimestre 2022 et de la feuille de route 2023.

Énergie électrique : quel modèle pour sécuriser l'approvisionnement des acteurs économiques ?

Diversifier le mix énergétique, accélérer les projets d'investissement et libéraliser le marché, ce qui suppose une refonte de la législation. Ce sont là les trois must qui ont émergé lors de la Matinale organisée, mardi 20 septembre à Casablanca par Groupe Le Matin et axée sur l'énergie électrique et le modèle à retenir pour sécuriser l'approvisionnement des acteurs économiques.

Cette Matinale, initiée en partenariat avec le membre de la FENELEC, la Société Eaton Maroc, s'est focalisée sur les efforts du Royaume du Maroc pour atteindre sa souveraineté dans ce secteur et réaliser le mix énergétique tout en sécurisant l'approvisionnement et anticipant la demande.



Speaker à cette occasion, le Président Ali El HARTI n'a pas lésiné sur des messages forts, notamment, l'accélération de la Transition Énergétique pour sécuriser davantage l'approvisionnement de l'énergie électrique et exporter de l'énergie aux pays européens ; le changement de la loi sur l'autoproduction, la fabrication de l'Hydrogène Vert Made in Morocco et ses produits dérivés à partir du renouvelable.

Veille stratégique de la Filière Eclairage de la FENELEC

La redynamisation de la Filière Eclairage de la FENELEC n'est pas fortuite, ses membres ont décidé de se réorganiser pour s'attaquer aux dossiers brûlants de la profession.

C'est dans ce sens que la Filière Eclairage a convoqué tous les adhérents de la FENELEC à sa réunion élargie tenue en date du 21 septembre 2022 en présentiel au siège Fédéral. La réunion a été co-présidée par M. Khalil KARIM et Madame Lalla Karima BOUTALEB respectivement Coordinateur et coordinatrice adjointe de la Filière.



C'était l'occasion de faire le point sur plusieurs actions de la Filière notamment, la proposition collégiale de révision de la valeur de référence de la Douane sur les produits Eclairage LED adressée à l'ADII qui l'a mise à l'étude.

Autre dossier important, celui de la proposition d'augmentation des droits d'importation sur les luminaires LED pour l'éclairage public. Les professionnels de l'éclairage ont tenus plusieurs réunions en interne et aussi avec le Ministère de l'Industrie et du commerce.

La Filière a traité le sujet épineux des Appels d'offres verrouillés liés à l'éclairage en général et à l'éclairage public en particulier, suite aux réclamations des entreprises qui désavouent les pratiques liées aux CPS aiguillés vers des entreprises ou des produits spécifiques. Un groupe de travail ad hoc est créé.

Le problème du contrôle à l'importation et du Certificat de Conformité se posent avec acuité chez les importateurs ; un groupe de travail est désigné pour le traiter.

Entre autres sujets débattus, la normalisation, la visibilité du secteur de l'Eclairage dans le Salon elec expo, les rencontres avec l'Onec et les délégations turque et mauritanienne.

Relativement à la demande d'augmentation des DD pour les luminaires LED destinés à l'éclairage public et qui a reçu un avis défavorable de la part de la Commission Consultative Interministérielle des Importations, les professionnels du secteur décident une veille rapprochée quant à l'évolution de ce dossier.

Avant de clôturer la réunion, les participants ont lu la FATIHA sur l'âme de Feue Lalla Fatim-Zahra BOUTALEB soeur de Lalla Karima Boutaleb Coordinatrice-adjointe de la Filière.

FENELEC partenaire du Forum DIGITAL ENERGY

La FENELEC en la personne de son Président M. Ali El HARTI a participé aux activités du DIGITAL ENERGY, le Forum de la digitalisation de la transition énergétique.

Organisé en partenariat avec la FENELEC, le Forum est placé sous le thème général " des solutions digitales pour une résilience énergétique".



INTERVENANTS



Plusieurs panels sont tenus traitant des sujets d'actualité tels que les outils numériques pour accompagner la digitalisation de la production des ENRS, les enjeux du digital pour l'intégration des Energies renouvelables aux réseaux de transferts et optimisation de leur gestion, le Smart Grids et Smart Meter comme solutions incontournables pour les opérateurs de réseaux de distribution afin de réussir la transition énergétique.

Les participants au Forum Digital Energy ont eu droit à la présentation de l'innovation intelligente développée par le chercheur et inventeur marocain Rachid YAZAMI pour la charge ultra rapide des batteries lithium-ion des voitures électriques et ses différents composants dont le Maroc est le seul pays à en avoir.

Forum économique Maroc – Mauritanie

La 2ème édition du Forum économique Maroc-Mauritanie organisé conjointement par la CGEM et l'Union nationale du patronat mauritanien- UNPM s'est ouverte le 20 septembre à Casablanca, avec la volonté de renforcer la coopération économique et commerciale entre les deux pays, tout en donnant une nouvelle impulsion aux relations entre les deux communautés.

Le décor de cette 2ème édition a été planté avec les propos de Madame Nadia Fettah ALAOUI Ministre de l'Économie et des Finances qui a salué le nouvel élan dans les relations entre le Maroc et la Mauritanie grâce à la Vision et aux Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohamed VI et du Président Mohammed Ould Ghazouani.

De sa part, en qualité d'hôte de la manifestation, M. Chakib ALJ président de la CGEM, a fait savoir que le socle de la coopération Maroc-Mauritanie est déjà établi, le temps est désormais à l'action. La CGEM et UNPM doivent aujourd'hui travailler à créer de manière pragmatique, efficace et durable de la valeur ajoutée à l'emploi en déterminant des actions ciblées par secteur.

De son côté, M. Mohamed Zeine El Abidine Cheikh Ahmed président de l'UNPM confirme que le Forum économique Maroc-Mauritanie est venu consacrer une dynamique de coopération propice à la visibilité des acteurs économiques des deux pays, pour davantage d'opportunités.



En marge du Forum, une session sectorielle Energie et Mine a rassemblé les représentants de la FENELEC et leurs homologues mauritaniens. La présentation du savoir-faire des entreprises marocaines a été faite et les opérateurs des deux pays ont échangé sur les opportunités de partenariat et d'investissement.

Partenariat entre la FENELEC et Trace Software International

La FENELEC et Trace Software International, membre de la FENELEC, ont signé le 14 septembre 2022 à Casablanca, une convention de partenariat.



Ce partenariat a pour objectif d'accompagner la FENELEC dans sa volonté de contribuer au renforcement des capacités et au développement des compétences dans les secteurs électriques et des énergies renouvelables ainsi que de faire bénéficier les membres de la FENELEC de meilleurs tarifs des solutions logicielles de Trace Software et de meilleures conditions de formations concernant le dimensionnement des installations électriques.

La Filière Eclairage reçoit une délégation turque

Le Coordinateur de la Filière Eclairage M. Karim KHALIL a reçu en date du 14 septembre au siège de la FENELEC, le Président et la Secrétaire générale de l'Association des fabricants de luminaires de Turquie (Agid) accompagnés par le Représentant de la Chambre de Commerce d'Istanbul.

L'objectif est d'étudier les voies de collaborations possibles et de présenter aussi le nouveau projet de gouvernement turc visant à créer une académie/laboratoire international de recherche dans plusieurs domaines dont l'éclairage.



Aussi, la réunion a-t-elle été l'occasion de présenter le potentiel et opportunités d'affaire dans l'éclairage dans les deux pays et de s'accorder sur une feuille de route de coopération.

Participation au salon elec expo 2022, exigences normatifs et réglementaires des produits de l'éclairage, le marché africain sont entre autres sujets discutés avec la délégation turque.

1 NOUVEAU ADHÉRENT À LA FENELEC
1 DANS L'ASSOCIATION DES DISTRIBUTEURS ADEM/FENELECA

La Société **TRANSLEC**
 représentée par son GENERAL MANAGER MME. EL AMBRI Loubna